

FICHE GÉNÉRIQUE DE TRAITEMENT

RGPD
21

Date :

Version :

Activité :

Moissonneurs

La présente Fiche de Traitement est une « Fiche Générique » ; elle s'applique par défaut aux 22 secteurs du diocèse.

En cas de particularité importante pour un secteur particulier, le correspondant RGPD du secteur rédige un chapitre dans la fiche de secteur, afin de décrire ladite particularité et la motiver.

1- Objet du traitement

Les moissonneurs ont la responsabilité de démarcher les paroissiens pour les inviter à donner au Denier de l'Eglise

Ils tiennent donc à jour leur propre fichier de contact.

Ils reçoivent du service du denier la liste des donateurs sur la dernière période – Cette liste ne comporte pas le montant des dons.

2- Origine des données manipulées

Pour ce qui concerne le fichier de contact, celui-ci est constitué par tout moyen utile (annuaire, contact sur le parvis de l'église)

Pour ce qui concerne la liste des donateurs sur la dernière période, celle-ci provient des fichiers du service diocésain du denier.

3- Accord des personnes concernées

S'agissant du fichier de contact, celui-ci n'est jamais utilisé pour un autre usage que la prospection.

S'agissant du fichier des donateurs passés, il n'a pas d'autre usage que de savoir si l'action de prospection pour la période précédente a porté ses fruits.

Dans les deux cas, il s'agit d'usages relevant de l'intérêt légitime.

4- Traitements informatiques

aucun

5- Durée de conservation des données

2 ans.

6- Sous-traitant

Aucun sous-traitant n'est impliqué dans le présent traitement

7- Transmission des données à des intervenants internes et externes

Aucune

8- Transmission des données à d'autres traitements

Aucune

9- Procédure de modification ou effacement des données

Inutile

Si une personne demande à ne plus être importunée par le moissonneurs, il lui appartient de lui faire savoir directement

---==ooOoo==---